

Direction des mobilités



À Metz, le 06/06/2024  
000-275

Dossier suivi par Meredith BAKER  
+33 3 87 15 86 65  
[meredith.baker@grandest.fr](mailto:meredith.baker@grandest.fr)

Monsieur le Maire de  
COURCELLES-CHAUSSY  
M. Luc GIAMBERINI  
Place du Temple

57530 COURCELLES-CHAUSSY

**Objet :**

Réalisation d'une enquête mobilité auprès des ménages nord lorrains

Madame, Monsieur le Maire,

La Région Grand Est, le Grand-Duché de Luxembourg, le Département de la Moselle, le SCoT Nord Meurthe-et-Mosellan, le SCoT de l'Agglomération Messine, le SCoT de l'Agglomération Thionvilloise, le Département de Meurthe-et-Moselle et la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson réalisent avec le soutien financier de l'État et du Fonds Vert une enquête sur les déplacements effectués quotidiennement par les habitants de nos territoires.

Cette enquête se déroulera sur la période du **24 septembre 2024 à avril 2025**. Elle est pilotée par la Région Grand Est avec le concours du Cerema, de l'Agence d'urbanisme et de développement durable Lorraine Nord (AGAPE) et de l'Agence d'urbanisme d'agglomérations de Moselle (AGURAM). Elle a pour objectif principal de recueillir des renseignements sur la mobilité quotidienne, l'utilisation des différents moyens de déplacement en rapport avec les modes de vie des habitants du territoire. Elle s'inscrit dans le cadre des « Enquêtes mobilité certifiées par le Cerema » réalisées tous les dix ans environs et fournira à tous nos territoires les informations nécessaires pour orienter les politiques publiques de déplacement.

La société ALYCE a été mandatée pour interroger un nombre représentatif de ménages.

Un méticuleux travail de repérage est nécessaire bien avant le démarrage de l'enquête **sur les territoires des SCoT de l'Agglomération Messine, de Thionville, du Val de Rosselle, de Sarreguemines, du Nord 54, le district urbain de Faulquemont et la communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson**. Cette phase de repérage amènera les équipes de notre prestataire ALYCE à en visiter le territoire, **à partir du 07 juin et jusqu'à début juillet**, pour identifier les logements devant être enquêtés en face à face et prendre contact avec leurs occupants.

**Pour l'ensemble des communes concernées par l'enquête, à partir de septembre 2024**, préalablement aux entretiens en face à face ou par téléphone, les ménages seront contactés afin de fixer un rendez-vous en cas d'accord pour répondre à l'enquête. Des lettres-avis leur seront systématiquement envoyées.

Les agents de la société ALYCE se présenteront au domicile des ménages enquêtés en face à face aux dates et heures convenues, munis d'une carte professionnelle, d'une copie de la lettre-avis envoyée et des différents documents nécessaires au bon déroulement de l'entretien.

Les personnes enquêtées par téléphone recevront également un SMS, si elles disposent d'un numéro de portable, pour les prévenir de l'appel de l'enquêteur. Si l'appel débouche sur un répondeur, l'enquêteur d'ALYCE laissera un message.

Les entretiens respecteront le règlement n° 2016/679, texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel, dit Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Afin d'informer au mieux les élus et la population, la Région Grand Est a adressé un courrier à l'ensemble des maires des communes et aux forces de l'ordre concernés et organisera une campagne de communication par le biais de la presse locale avant le démarrage de l'enquête.

Nous comptons sur votre soutien pour la bonne réalisation de l'enquête en :

- Diffusant cette information au travers de vos publications et autres supports de communication locaux;
- Affichant ce courrier ou l'information relative à l'enquête au siège de votre établissement;
- Confirmant sa réalité auprès des personnes qui pourraient vous contacter à ce sujet.

Nous vous remercions de bien vouloir transmettre cette information au personnel de l'accueil qui serait susceptible d'être consulté par la population

Pour plus d'information et en cas de besoin, vous pouvez contacter la société ALYCE : par courriel ([emc.nordlorraine@alyce.fr](mailto:emc.nordlorraine@alyce.fr)) ou par téléphone au 09.80.80.93.05

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de notre haute considération.